



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF**

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT 2000-02-07,**

LE 8 AVRIL 2024 À 20H

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le 15 janvier 2024, le conseil de la municipalité de Brébeuf a adopté le projet de règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 2000-02-07

**MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 2000-02 AFIN D'IDENTIFIER LE TERRITOIRE SUJET AUX
ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS ET DÉCRIRE TOUTE MESURE PERMETTANT D'ATTÉNUER CE
PHÉNOMÈNE**

2. Si vous avez des questions touchant ces projets de règlement, nous vous invitons à vous adresser au bureau municipal situé au 217, route 323 à Brébeuf, ou par téléphone au (819) 425-9833, ou par courrier électronique à urbanisme@brebeuf.ca.

3. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 8 avril 2024, à 20h, dans la salle du conseil située au 217, route 323 à Brébeuf. Au cours de cette assemblée publique, le directeur général expliquera le projet de règlement 2000-02-07. Il expliquera les conséquences de leur adoption et de leur entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ledit projet de règlement.

4. Ce projet de règlement est déposé au bureau municipal situé au 217, route 323 à Brébeuf, où toute personne peut en prendre connaissance durant les heures normales de bureau.

5. Le projet de règlement 2000-02-07 est susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Brébeuf ce 5 avril 2024.

Annie Bellefleur

Greffière Trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-joint en affichant copies aux endroits désignés par le Conseil le 5 avril 2024 entre 9h00 et 16h30

En foi de quoi je donne ce certificat ce 5 avril 2024.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Annie Bellefleur', written in a cursive style.

Annie Bellefleur Greffière Trésorière